

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 25 (1917)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nation peut se voir envahie, foulée aux pieds, chassée de sa terre natale, arrachée à ses villages détruits pour être conduite en servitude, vouée aux plus horribles tortures et à la plus abominable tyrannie... et se relever, malgré tout, haussée dans l'estime des contemporains, grandie aux yeux de la postérité.

A vues humaines, les pires éventualités seront épargnées à la Suisse, mais nous sommes à l'heure présente, nous allons être à l'heure future sérieusement éprouvés. Il est néanmoins en notre pouvoir de garder, à travers toutes les vicissitudes, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, une valeur morale qui ne se mesure pas à l'étendue des frontières, aux millions entassés dans les coffres, à l'énormité de l'outillage industriel, au nombre des mitrailleuses et des bataillons. Un peuple demeure vivace, impérissable, indestructible tant que persistent en lui la volonté de vivre, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'union et la concorde; tant qu'il conserve la foi en son idéal, le culte du droit et de la justice, le respect de la parole jurée, le sentiment de la dignité individuelle et de l'honneur national.

Paul MAILLEFER.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE

Mercredi 17 janvier, à la séance présidée par M. Paul *Maillefer*, M. Ch. *Vuillermet*, peintre, a offert à la Société le relevé d'un plan de la ville de Rolle de 1693, plan où l'on voit que nombre de maisons sont demeurées la propriété des familles qui les possédaient il y a plus de deux siècles.

M. L. *Mogeon* a révélé l'existence d'un curieux traité de phonétique, acheminement à une langue universelle, dû à un bourgeois de Baulmes, du 18^e siècle, J.-P. *Deriaz*. Cet ouvrage que possède la Bibliothèque cantonale, est intitulé « Palais de 64 fenêtres, éclairant un dictionnaire universel qui est la suite de ce magnifique

palais, ou l'art d'écrire toutes les langues du monde comme on les parle, par J.-P. de Ria, de Baulmes en Suisse, Saint-Pétersbourg, 1789 ». Les « fenêtres » sont les 64 signes phonétiques imaginés par l'auteur.

Plus original encore que ce travail — lequel entre parenthèse paraît avoir été imprimé à Yverdon, et non à Saint-Pétersbourg — plus original est le personnage qui en conçut l'idée : pauvre petit paysan ne rêvant que de s'instruire et de faire profiter ses semblables de ses lumières. Sans maître aucun, il devint naturaliste, moraliste, grammairien, enseigna la botanique à la jeunesse de son village et, devançant les patriotes de 1798, déplora dans son livre que le Pays de Vaud ne connût pas la liberté.

M. Maxime *Reymond* a entretenu l'assemblée du résultat des fouilles entreprises à l'Evêché, sous la direction de M. O. Schmid, architecte, au cours des travaux en vue de la construction d'un escalier couvert reliant la terrasse de la cathédrale au donjon de l'Evêché, où se trouve le musée du Vieux-Lausanne. Ces fouilles ont mis au jour deux séries de fondations, dont l'une en pierres calcinées, qui permettent de supposer que le premier palais épiscopal de Lausanne fut reconstruit après le grand incendie de 1235, qu'il datait du XI^e siècle, que les contreforts de ses assises reposaient sur une base plus ancienne encore, le mur d'enceinte de la Lausanne de l'époque de Charlemagne. Enfin, les matériaux romains dont on se servit pour ces fondations donnent à croire que celles-ci étaient contemporaines de la première cathédrale de Lausanne. Quoi qu'il en puisse être, et les constructions d'Avenches exceptées, l'Evêché est le plus vieil édifice civil du canton de Vaud.

M. Raoul *Campiche* a dépeint le triste état dans lequel se trouvent les archives de nombre de nos communes et rendu hommage à M. le conseiller d'Etat Chuard, qui, à la suite de la motion déposée au Grand Conseil par MM. Couvreu et consorts a envoyé aux municipalités une circulaire leur recommandant de conserver leurs documents. Selon l'orateur, il serait à désirer que l'on eût des dépôts d'archives intercommunaux, aux locaux spacieux, secs, à l'abri des incendies ; ce serait plus commode pour le classement et les recherches et moins coûteux pour les communes. Il faudrait créer aussi un inspectorat cantonal des archives.

Après avoir entendu encore MM. *Maillefer*, *Grin*, A. *Bonard*, Maxime *Reymond*, qui a déclaré que l'Etat ne perd nullement de vue la question de nos archives communales et qu'il a proposé aux municipalités un mode rationnel de classement, — l'assemblée a voté une résolution aux termes de laquelle elle appuie, auprès du Conseil d'Etat, la motion de MM. *Couvreu* et consorts.

A la demande de M. Ch. *Vuillermet* et après une discussion à laquelle ont pris part MM. Ch. *Gilliard*, A. *Bonard*, *Chatelanat*, Maxime *Reymond*, la société a chargé son comité d'étudier la question de la traduction du *Cartulaire de Notre-Dame*, dont M. l'abbé Besson est occupé actuellement à revoir le texte latin, publié par M. de Gingins dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Le *Cartulaire de Lausanne* est un document extrêmement précieux pour l'histoire de notre pays; il périt dans le grand incendie de Lausanne de 1235. La perte eût été irréparable, si le prévôt du Chapitre, Cuno d'Estavayer, n'avait fait les plus grands efforts pour recueillir et rassembler tous les documents qui pouvaient avoir échappé à la destruction. Cette œuvre de Cuno, à laquelle ont puisé tous nos historiens, reproduit les diplômes des empereurs carlovingiens et des rois de la Bourgogne-transjurane.
